

Le Courriel d'information

n°185 – Mardi 14 novembre 2000.

TOUS LES CONTINENTS

Dans ce numéro

En bref...

1- AGCS, le saviez-vous ? Des gouvernements locaux canadiens se rebiffent contre l'Accord Générale sur le Commerce des Services. A suivre...
2- L'OMC courtise l'Afrique. Il y a quelques jours la Commission européenne du commerce confirmait une information parue dans le Courriel voici quelques mois, en juillet.
3- Dakar 2000. L'un des grands rendez-vous internationaux cette année. On y parlera annulation de la dette, organisation des résistances et propositions d'alternatives.
4- Noir silence. Politique africaine de la France ou tout simplement colonialisme mortifère d'une puissance économique du Nord ? Il va falloir un jour que les Français prennent conscience de ce qui se déroule de l'autre côté de la Mer, en leur nom. Liberté ? droits de la personne humaine ?
5- A l'occasion du sommet ASEM3 d'octobre. Le deuxième article sur ce qui s'est déroulé en Corée voici quelques semaines et qui est l'occasion de parachever l'analyse de ce qui se déroule en Asie du Sud-est.
6- Amérique latine : néolibéralisme ou démocratie. Une analyse des forces qui luttent en ce moment même dans le sous-continent américain. Il s'agit de faire une révolution démocratique !
Brèves d'OMC : Agriculture, OGM ... et bien d'autre sujets dont réunion préparatoire à la mi-2001 de la prochaine réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong
8- Construction citoyenne du monde. Des rencontres internationales vont se dérouler à Paris à partir du 30 novembre. Inscrivez-vous vite si vous souhaitez y participer.
9- Vous nous avez écrit. Quatre brèves qui valent qu'on s'y arrêtent un peu.

AGCS, le saviez-vous ?

Pour celles et ceux qui s'en souviennent, les gouvernements locaux canadiens avaient été parmis les premiers à réagir contre l'AMI voici presque trois ans. Aujourd'hui ils se préparent déjà à la bataille contre l'AGCS...

Le Syndicat des Municipalités de Colombie-Britannique (UBCM) est l'organisation qui représente les gouvernements locaux en Colombie-Britannique, au Canada.

Lors de sa Convention qui se tenait à Victoria, Colombie-Britannique, du 24 au 27 octobre 2000, l'organisation à donné son aval à la résolution suivante concernant l'OMC, l'Accord Général sur le Commerce des Services, et l'Accord sur les Marchés Publics.



COMPTE-RENDU DU COMITE DES RESOLUTIONS DE L UBCM.

Organisation Mondiale du Commerce – Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS/GATS) et Accord sur les Marchés Publics (AMP/AGP).

ATTENDU QUE l Article 1 de l AGCS inclut les gouvernements locaux dans le champ de l Accord, ce qui va à l encontre des dispositions de l accord ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) dont la couverture, de manière explicite, exclut les gouvernements locaux ;

ET ATTENDU QUE le gouvernement fédéral est en train d élaborer sa stratégie de négociation, en vue de prendre des engagements dans certains secteurs économiques, dans le cadre de l AGCS, qui pourraient avoir des incidences sur la compétence des gouvernements locaux à prendre des décisions concernant leurs services, et qui pourraient résulter en des charges et des coûts significatifs;

ET ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a également engagé des discussions concernant les gouvernements sub-nationaux, y compris les gouvernements locaux et provinciaux dans les termes de l Accord sur les Marchés Publics;

EN CONSEQUENCE QU IL SOIT RESOLU:

1.Que l UBCM préconise que le gouvernement fédéral consulte tous les Canadiens, et spécialement les juridictions des gouvernements locaux, de manière beaucoup plus large et complète que par le passé, et de le faire beaucoup plus tôt dans le processus, avant de définir une quelconque position canadienne dans des négociations ayant trait à des accords internationaux de commerce, quels qu ils soient.

2.Que l UBCM, tout en reconnaissant que le commerce peut avoir des impacts salutaires sur les économies locales, recommande fortement au gouvernement fédéral d avancer la proposition que l OMC exclue les « gouvernements et autorités locaux » de la définition d une « mesure » sous l Article I de l accord AGCS, et même que le Canada œuvre activement pour rechercher des appuis pour cet amendement auprès des autres membres de l OMC.

3.Que l UBCM demande au gouvernement fédéral de ne pas inclure, dans les mesures de l Accord sur les Marchés Publics, les gouvernements sub-nationaux au Canada;

4.Et pour terminer, que l UBCM exhorte la Fédération des Municipalités Canadiennes à continuer à mobiliser du personnel pour suivre de près les discussions avec l OMC, et les activités du gouvernement fédéral à cet égard, et également à alerter les gouvernements locaux canadiens de tout risque d empiètement sur leur juridiction et leur autorité, qui pourrait résulter d accords commerciaux.

Approuvé.

Pour plus d informations sur les mobilisations autour du sommet européen de Nice : http://attac.org/nice2000/

Traduction : Patrick, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

L OMC courtise l Afrique

Nous reprenons le titre d un article que nous avions fait paraître le 28 juillet dernier dans le Courriel n°154. La Commission européenne annonce qu une cinquantaine de ministres du commerce se réuniront à Libreville les 13, 14 et 15 novembre prochain afin de maximiser les bénéfices de l intégration des pays à l OMC. Lire : http://europa.eu.int/comm/trade/af/index_en.htm (apparemment il n existe pas ou pas encore de traduction en français de ce document)

Nous vous engageons évidemment à relire l article publié en juillet à ce propos dont voici un extrait :

Après l'échec de Seattle et surtout face à un Tiers Monde non coopératif, l'OMC organise une rencontre de trois jours avec les pays africains en novembre prochain à la « Cité de la Démocratie », à Libreville au Gabon.
53 pays africains auront chacun trois représentants:
- le ministre du commerce (ou équivalent),
- l'ambassadeur du pays en poste à Bruxelles ou à Genève,
- un expert choisi par le pays

Cette rencontre est une action de communication vers l'Afrique, une tentative de "réconciliation" face au refus de Seattle.

Dakar 2000

Des Résistances aux alternatives



Dakar accueillera, du 11 au 14 décembre 2000, une rencontre panafricaine sur la dette et l ajustement structurel. Pour la première fois, des représentants des mouvements sociaux de toute l Afrique dresseront un état des lieux de l endettement du continent et le bilan de deux décennies de politiques d ajustement structurel. Avec une ambition : contribuer à l élaboration d alternatives pour une politique de développement centrée sur la satisfaction des besoins des populations.

Une conférence à Dakar, à la fin de cette année 2000, c est un aboutissement mais aussi un nouveau départ. Depuis plus de trois ans, une campagne sans précédent a recueilli, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, des millions de signatures. Partout à travers le monde, des citoyens se sont mobilisés pour réclamer, avant la fin du millénaire, l annulation de la dette des pays les plus pauvres. Dans chaque pays, des collectifs et des campagnes se sont créés, rassemblant dans un même mouvement, autour d une même revendication, des ONG, des églises, des syndicats ou des mouvements sociaux.

Cette voix immense a-t-elle été entendue ? Malheureusement bien peu. De sommet en sommet, de grand messe en grand messe, les pays les plus riches, le FMI et la Banque mondiale ont multiplié les effets d annonce, rivalisant de " générosité "... sans que l endettement des pays du Tiers monde ne soit véritablement réduit.

Et pourtant, en Afrique particulièrement, l urgence est là. Le revenu moyen par habitant y est aujourd hui plus faible qu il ne l était à la fin des années 60. Le revenu total des 48 pays du continent, presque 600 millions d habitants, dépasse à peine celui de la Belgique et de ses 10 millions d habitants. Deux décennies d ajustement structurel, avec pour principal objectif la restauration des capacités de remboursement de ces pays en crise et la libéralisation des économies, ont accentué la détérioration des conditions de vie des couches les plus fragiles de la population. Certes, la dette n est pas, en Afrique comme ailleurs, la raison unique de la pauvreté, du renforcement des inégalités et du blocage du développement. Mais elle les résume et les amplifie. Trop souvent, le remboursement de la dette prime sur les besoins vitaux des populations et hypothèque toute perspective de développement. Ainsi, en 1998, la dette extérieure totale de l Afrique sub-saharienne atteignait près de 210 milliards de $, soit 68% du PNB du continent ou encore 370 $ par habitant, pour un PNB annuel moyen par habitant (hors Afrique du Sud) inférieur à 320 $. Cette même année 1998, l Afrique sub-saharienne a payé, au titre du service de la dette, 14,1 milliards de $, près du double de toutes ses dépenses publiques de santé. Au-delà de ces chiffres, toujours plus alarmants, la dette et l ajustement structurel sont les révélateurs de l état des rapports Nord-Sud, des éléments essentiels de la domination des pays développés sur une Afrique exsangue.

C est dire les enjeux de l Initiative Dakar 2000. Occasion de dresser le bilan de la campagne internationale dont l'achèvement est prévu fin décembre, d évaluer l impact des engagements des pays du Nord et de débattre des suites à donner, au-delà de l an 2000, à la mobilisation ; dénonciation du bilan économique, social et humain toujours plus lourd des programmes d'ajustement structurel. Mais également un moment fort dans la mise en réseau des mouvements sociaux de toute l Afrique, francophone, anglophone ou lusophone, pour parvenir à l'annulation d'une dette insoutenable, injuste et illégitime.

Pour plus d informations :
cadtm@skynet.be
groupe-afrique@attac.org
aitec@globenet.org

Noir silence

Le logique de la Françafrique est assez simple : c est le double langage, le dualisme de l officiel et du réel, de l émergé et de l immergé, du légal et de l illégal, avec une forte domination du second terme (...) La réalité mise en place, c est donc l illégalité érigée en système, l infraction constante de l Indépendance proclamée. Qui dit illégalité, dit secret, mécanismes cachés. La dépendance réelle a donc été masquée sous toutes sortes de déguisements, coutumiers des services secrets : vraies-fausses entreprises, vrais-faux mercenaires, sociétés-écrans, coopération bidon ou alibi, flux financiers parallèles.

Installer durablement l illégalité, c est promouvoir les voyous, les escrocs et finalement les mafias. C est pourquoi la Françafrique est devenue si dangereuse. Elle ne durera pas éternellement, car l Indépendance réelle des Africains est inéluctable. Mais elle peut, dans la décennie à venir, commettre encore bien des dégâts, provoquer bien des drames. (...)

Dans le deuxième tom de « Ces Messieurs d Afrique, Des réseaux aux lobbies », Antoine

Glaser et Stephen Smith développent la thèse suivante : on serait passé des « réseaux » qui impliquaient l Etat français, aux « lobbies » privés. Dans le cadre de la normalisation mondialisée, les intervenants français feraient désormais comme tout le monde : du lobbying, depuis l extérieur de l Etat. L avantage de la thèse : la France instituée est désormais exonérée de tous les forfaits commis par certains Français. Ceux qui continuent de dénoncer sa responsabilité politique sont des « contempteurs de la vingt cinquième heure ». la décolonisation serait un objectif stratégique du pouvoir exécutif, la France se retirerait de l Afrique, ses militaires n interviendraient plus, la non-ingérence serait la règle, etc. Le lecteur a pu voir ce qu il en était.

(...) Mais, dans le domaine franco-africain, le volume des affaires au-dessus des lois, le mélange des genres, la corruption, puis la criminalisation, prospèrent à tel point qu ils démoralisent, littéralement, les tenants des règles du jeu. La désinformation concourt encore un peu plus à les neutraliser.

Extrait de « Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ? » François Xavier Verschave. Editions Les Arènes. Pour en savoir plus et pouvoir le commander, voir http://attac.org/fra/asso/bibliotheque.htm (Livres d amis)

Voir aussi l article : Procès pour « offense à chef d'état ». dans le Courriel n°174 à propos de ce livre

A l'occasion du sommet ASEM3 d'octobre.

DU COTE DES PARLERMENTAIRES

Les rencontres Asie-Europe (ASEM) ont commencé en 1996. Elles réunissent tous les deux ans les chefs d Etats de l Union européenne (plus la Commission) et de la plupart des pays d Asie orientale (Japon, Chine, Corée du Sud, ASEAN – moins la Birmanie). De nombreuses réunions se tiennent entre ces sommets ; c est ce que l on appelle le « processus ASEM » qui est conduit dans la plus grande opacité, comme si nos gouvernants seuls étaient concernés par l évolution des rapports entre l Ouest et l Est du Vieux Continent. Les hommes d affaires sont certes invités à participer à ce processus, mais pas la société civile. Syndicats, mouvements sociaux ou citoyens et ONG se rappellent néanmoins régulièrement au bon souvenir des chefs d Etats en se mobilisant activement lors des sommets, avec une force croissante. Il y eu le sommet de Bangkok en 1996 (ASEM 1), celui de Londres en 1998 (ASEM 2) et dernièrement celui de Séoul en octobre 2000 pour ASEM 3 (voir le précédent article publié dans le « Grain de Sable » sur le Forum alternatif, les meetings et les manifestations qui se sont alors déroulées dans la capitale sud-coréenne).

Les parlements eux-mêmes sont tenus à l écart du processus ASEM. C est pour l essentiel vrai des parlements nationaux, et aussi du Parlement européen alors pourtant qu il s agit d une initiative politique de l UE. La Commission européenne pilote le « processus », le Conseil des ministres décide de son contenu… et les parlementaires en sont réduit à revendiquer leur droit à l information, à exiger plus de transparence comme de simples militants syndicalistes ou associatifs ! Ainsi, il n était pas prévu de discuter au Parlement européen du troisième sommet ASEM avant qu il ne se réunisse à Séoul les 20 et 21 octobre 2000. Il a fallut que la Délégation Corée - Asie du Sud-Est d une part et le groupe de la Gauche unitaire européenne / Gauche verte nordique d autre part interviennent pour que le point soit finalement inscrit à l ordre du jour de la session du début octobre, dans les « urgences ».

Le réseau associatif préparant le Forum alternatif de Séoul s est adressé aux élus mais avec, il faut le reconnaître, un succès mitigé. L échec annoncé de la conférence intergouvernementale de Nice a mobilisé l attention, ainsi que la situation en Palestine ; quant à la présidence française, elle est restée muette sur le sommet ASEM 3 malgré ses responsabilités particulières. Un certain nombre d élus se sont néanmoins rendu en Corée du Sud pour affirmer leur solidarité avec les objectifs du Forum alternatif. Ce fut notamment le cas de l ancien ministre socialiste des Affaires étrangères d Irlande, David Andrews, de la députée malaisienne Fong Po Kuan (du Parti d action démocratique), de Teddy Buri (membre NCUB du Parlement birman en exile), d une sénatrice thaïlandaise et de Roseline Vachetta, députée européenne de la LCR française. D autres parlementaires ont dû renoncer à venir comme prévu, à cause de la crise politique ouverte dans leur pays. Ce fut en particulier le cas pour la Thaïlande et, surtout, les Philippines avec la mise en cause du président Estrada dans une affaire de corruption (vous avez bien lu « Phililippines », pas « France »).

Ces parlementaires ont préparé la mise en place d un réseau d élus progressistes dans les pays



d'Europe occidentale et d'Asie orientale, pour mieux préparer le sommet ASEM 4 qui se tiendra en 2002 au Danemark. Ils ont aussi été reçu pour un petit-déjeuner à l'Assemblée nationale sud-coréenne par une dizaine de députés représentant le Parti démocratique du Millénaire (celui du président Kim Dae-jung) et du Grand Parti national (conservateur, qui détient la majorité relative à l'Assemblée). A l'issue de ce petit-déjeuner, un appel a été lancé pour que les parlements se mobilisent avant le prochain sommet danois et vivifient le processus ASEP (à savoir, le dialogue interparlementaire qui devait accompagner les rencontres ASEM et qui n'a encore jamais pris corps).

Il y a en fait, ici, deux niveaux pertinents d'intervention. Le processus ASEM est à ce jour parfaitement non-démocratique. Pour le rendre plus démocratique, l'une des mesures (mais pas la seule) à imposer, c'est que les parlementaires et les assemblées élues soient pleinement informées et aient réellement leur mot à dire en ce domaine ; en Europe ni la Commission ni le Conseil ne souhaitent. Sur ce plan, toutes les groupes parlementaires peuvent se retrouver tant il est humiliant et injustifiable que les élus soient tenus à l'écart des relations entre Etats. Mais sur un autre plan, concernant le contenu du processus ASEM, les désaccords sont patents entre courants et options politiques. Ce qui s'est clairement exprimé lors du vote, le 4 octobre, d'une résolution sur ASEM 4 par le Parlement européen.

Une fois que le point ASEM a été inscrit à l'ordre du jour du la première session d'octobre, la Délagation Corée – Asie du Sud-Est et chaque groupe parlementaire ont préparé leur propre projet de résolution. Puis, comme c'est généralement le cas au Parlement européen, une « résolution commune » (présentée par tous les groupes, ou par plusieurs d'entre eux) a été négociée. Quand cette dernière est adoptée (ce qui fut le cas), les résolutions particulières ne sont plus soumises au vote. Or, si un accord s'est facilement manifesté pour exiger que le processus ASEP (interparlementaire) soit enfin mis en œuvre, il n'en a pas été de même sur les objectifs assignés au sommet ASEM 3 de Séoul.

La Commission européenne a été obligée de présenter un rapport au Parlement sur ASEM 3. La résolution adoptée mentionne le Forum alternatif de Séoul et appuie l'une de ses principales revendications, la reconnaissance d'un « forum social » où puisse s'exprimer les exigences populaires (nous y reviendrons ultérieurement) ; elle défend un certain nombre de causes humanitaires et exige plus de transparence, plus de démocratie. Toutes choses positives. Mais elle donne aussi comme pour horizon au sommet de Séoul toujours plus de libéralisation économique, toujours plus de privatisations et toujours plus de pouvoir reconnus à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle soutient en conséquence les objectifs néolibéraux déjà définis par la Commission européenne et s'inscrit dans le processus en cours de recolonisation économique du monde par les capitaux occidentaux. Rappelons, en ce qui concerne la France, qu'à la faveur des crises financières de 1997-1998, Danone a par exemple racheté pour une bouchée de pain la principale entreprise d'eau indonésienne et Renault a pris le contrôle du sud-coréen Samsung Motors (après avoir capturé le Japonais Nissan).

En principe, le processus ASEM devrait concerner le terrain politique et culturel, aussi bien qu'économique. En pratique, l'attention des chefs d'Etat – et des hommes d'affaires – ne s'est concentré que sur ce dernier domaine (même si les questions de sécurités tendent aussi à prendre aujourd'hui de l'importance). Le credo néolibéral de la résolution adoptée par le Parlement européen touche donc au cœur du processus ASEM – cela même contre lequel nous nous mobilisons en solidarité avec les mouvements populaires d'Asie oriental.

Il ne suffira donc pas, dans la perspective d'ASEM 4, d'exiger en général plus de transparence et de démocratie. Il faudra aussi intervenir sur le contenu du processus intergouvernemental. Le réseau des parlementaires progressistes doit y contribuer.

Pierre Rousset
Groupe de travail international d'Attac (France), groupe-asie@attac.org

Amérique Latine: néolibéralisme ou démocratie

Suite à des décennies d'application des programmes d'ajustement fiscal et de la Banque Mondiale, l'Amérique Latine vit sa pire crise, depuis les années 1930, ce qui ronge les bases de son système politique. Le néolibéralisme et la démocratie révèlent au grand jour leur contradiction antagonique.

En privilégiant la stabilité monétaire comme condition supposée d'une croissance « qui apporte le salut » et soutenue, les élites politiques et technocratiques provoquèrent le



majeur processus de concentration des bénéfices, d'exclusion sociale- dans le sens de l'exclusion des droits, en débutant par le droit à un emploi dans le secteur formel-, de violence urbaine et rurale et d'affaiblissement rapide des systèmes politiques démocratiques -acquis après de nombreux efforts dans les pays- du continent.

L'hégémonie du capital financier fut imposée et consolidée, suivant les programmes de stabilisation monétaire qui ne se basèrent pas sur le renforcement structurel de nos économies avec la croissance industrielle et agricole, sur un développement technologique propre, un renforcement de le pouvoir d'achat du marché interne, des projets nationaux de construction de société démocratique et humanisée. Cette suprématie s'est basée, au contraire, sur l'attraction du capital spéculatif au moyen de taux d'intérêts astronomiques. Ces taux ont, à leur tour, imposé la paralysie prolongée de l'économie, de l'endettement généralisé, de l'augmentation exponentielle de la dette publique et de l'appauvrissement général de la population.

Cette corrosion des bases sociales de la démocratie conduit à la dégradation des systèmes politiques, ancrés dans les économies et dans les Etats financés, accompagne également à la construction de mécanisme d'exclusion sociale commandée par les ministères économiques et les banques centrales et par les élites corrompues, et cela accélère la privatisation de l'Etat. Ce dernier se transforme en un lieu de lutte féroce entre les intérêts publics et privés, ces derniers étant jugés comme un moyen de promotion pour une grande partie des gouvernements. Alors que nos gouvernements sont félicités par les autorités monétaires internationales, ils sont vilipendés par les opinions publiques internationales.

Cette corrosion de l'esprit publique a pour conséquence d'entraîner la disparition de la légitimité des systèmes politiques, qui, comme pour les poissons, commencent par pourrir la tête de l'Etat, c'est à dire les élites dominantes. Les « autorités » économiques se révèlent être de simples agents des institutions financières. Les gouvernants achètent les votes de parlementaires. Les militaires sont en réalité des tutelles de systèmes politiques supposés civils et démocratiques. Les fortunes s'accumulent en profitant du bien public, dépassant tous les niveaux de corruptions enregistrés dans l'histoire de l'élite latino américaine reconnue comme « patrimonialiste ».

La croisée des chemins

L'Amérique Latine a besoin d'une révolution démocratique et sociale radicale, mais également politique et morale. Elle nécessite la rupture avec les politiques préconisées par le FMI et la Banque Mondiale, pour l'affirmation de la souveraineté de nos Etats, appuyés par l'intégration continentale du Mexique et de l'Uruguay et dans une vaste politique d'alliances internationales, qui privilégie le sud du monde, qui commence par la Chine, par l'Inde et par l'Afrique du Sud.
A l'interne, ceci requiert des politiques de redistribution des bénéfices qui font de la capacité réprimée des consommateurs issus du peuple le levier pour l'expansion productive de l'économie industrielle et agricole, pour générer plus d'emploi, pour le développement technologique et pour la reconstruction de thèmes sociaux et politiques démocratiques.

L'Amérique Latine est à la croisée des chemins : soit elle avance par ce chemin de désintégration sociale, renonce de façon définitive à sa souveraineté politique et se dirige vers la consolidation d'économies nouvellement exportatrices de biens primaires, soit elle s'affirme comme un continent cohérent, avec son propre projet, avec des objectifs prioritairement démocratiques, sociaux et culturels, en dessinant de sa propre identité et de son propre cheminement aussi.

Nous vivons un siècle extraordinaire, dans lequel nous affirmons notre capacité à rompre avec ses économies exportatrices de biens primaires, à avancer vers le chemin de l'industrialisation, à construire des Etats qui garantissaient les droits à des secteurs encore marginalisés, jusqu'alors, et à construire un art respecté et reconnu dans le monde entier, touchant la peinture, la littérature, la sculpture, le cinéma, le théâtre et la musique.

Comme le disait Gabriel García Márquez, alors qu'il recevait son Prix Nobel de Littérature en 1982 : qu'ils nous laissent forger notre propre destin, avec des objectifs définis par nous même, de la même façon que nous fûmes capables de construire notre propre identité culturelle. Nous ne revendiquons pas des autres « cent ans de solitude », mais nous avons besoin de faire de ces « temps de colère » un levier pour rompre avec la résignation d'être des « marchés émergents » et pour construire une civilisation latino américaine.



Emir Sader (sociologue brésilien, professeur des Universités de Sao Paulo et de la Estatal de Rio de Janeiro. Agence Latino américaine d'information)
Première publication Correo Informativo n°61 informativo@attac.org
Traduction : Julie, traductrice bénévole coorditrad@attac.org

Brèves d'OMC

1- Les pêcheries et l'élimination de leurs subventions
Islande et Australie ont demandé l'élimination des subventions dans ce secteur, alors que Japon et Corée y sont opposés. Le Japon avance notamment que beaucoup de facteurs autres que les subventions sont à l'origine de la dépopulation halieutique. L'UE, la Tunisie, le Canada et la Norvège se sont fait les avocats d'une gestion saine des stocks halieutiques comme point central d'une gestion piscicole durable et que le meilleur endroit pour discuter si une subvention est ou n'est pas nocive pour la pêche, est la FAO.

2- "Négociations agricoles à l'OMC; pour un nouvel ordre du jour"
Un groupe d'ONG,(le South Centre Project on WTO, l'IATP, Action Aid et Focus on the Global South) intéressé par la redéfinition de l'ordre du jour des négociations agricoles, s'est réuni au Palais des Nations-Unies à Genève fin Octobre. Ils ont proposé qu'aux 3 sujets officiels sur l'agriculture, à savoir les subventions à l'exportation, l'accès au marché, les aides internes, soient ajoutés les effets de dumping , la sécurité alimentaire et le rôle des multinationales dans le commerce alimentaire mondial.
Pour contrebalancer les effets de dumping, il fut proposé que des données sur les coûts réels de production dans différents pays soient recueillies par l'OCDE par exemple, ce qui permettrait de mieux connaître contre qui diriger des actions pour dumping alimentaire.

3- La réforme du régime sucrier en Europe reste sans suite
Elle a été rapidement rejetée par 11 états européens dont la France. Ce rejet montre combien la réforme substantielle de la PAC, souvent attaquée par les pays exportateurs à l'OMC, semble hautement improbable. A cette position vient s'ajouter la position de la Commission devant le Conseil, qui confirme le refus de l'UE de négocier des réductions à ses subventions à l'export tant que la pratique US de crédits à l'exportation ne sera pas incluse au calendrier des négociations. Les USA ont rejeté sèchement l'idée que ces crédits soient discutés ailleurs qu'à l'OCDE.

4- Accord de Libre-Echange US-Jordanie
Cet accord établit un calendrier pour de nouvelles réductions tarifaires et inclut des articles sur les normes environnementales (art.5) et sociales (art.6). Il est le premier signé par les USA introduisant des dispositions qui interdisent la réduction de règles environnementales et sociales dans un but de renforcement commercial. Dans l'ALENA de telles dispositions n'apparaissent pas directement dans le texte et donc ne sont pas soumises aux mêmes disciplines que les autres articles de l'accord. D'autres articles couvrent le commerce de marchandises et de services, la propriété intellectuelle et le commerce électronique mais aucune disposition spécifique sur les investissements.
C'est aussi le premier accord commercial signé par les USA avec un pays arabe.
Les exports US vers la Jordanie représentent 0.040 % du total des exports US; celles de Jordanie vers les USA : 0.90 % du total des exports jordaniennes. On ne s'attend pas à ce que l'accord augmente beaucoup les échanges entre les 2 pays, compte tenu de leur volume très faible, mais d'autres raisons que purement commerciales l'ont motivé. A moins d'une semaine de l'élection US, l'Administration Clinton a fait connaître qu'il pourrait bien servir de test pour de futurs accords commerciaux, ce qui pourrait lui assurer les voix de mouvements environnementaux et sociaux engagés. G.W.Bush s'oppose à l'inclusion de tout terme environnemental ou social dans des accords commerciaux, comme la Chambre de Commerce US. Il symbolise aussi l'engagement des USA dans le processus de paix au Proche-Orient.

5- La reforme de la loi sur les sociétés US de ventes à l'étranger (FSC) a été votée par la Chambre des Représentants.
Ses nouvelles dispositions établissent que le revenu brut soumis à l'impôt US ne prendra pas en compte les revenus extraterritoriaux. La réduction du Trésor sur la taxation des sociétés US vendant à l'étranger s'élèverait à près de 4.5 Mds$ sur 10 ans. L'UE, qui ne pense pas que cette nouvelle loi permettra aux USA de remplir leurs obligations à l'OMC, va chercher à mettre en place un nouveau panel de l'ORD afin de juger de cette affaire.

6- Le Japon durcit sa position sur les OGM
L'Union des Consommateurs au Japon a annoncé avoir trouvé des traces de mais Starlink dans



l'alimentation humaine et animale. Le Japon est le plus gros importateur mondial de mais. Cette découverte a ravivé le scepticisme des japonais ayant trait aux importations alimentaires en provenance des USA. Les Sociétés US sont préoccupées par la perte d'autres marchés, en Amérique latine, Asie et Europe, en raison de l'opinion négative des consommateurs à l'égard des OGM.

7- L'UE & les OGM : "Le GA21, mais OGM de Monsanto est "substantiellement équivalent"
Le Comité scientifique sur les plantes de l'UE a estimé dans un avis publié le 3 octobre 2.000 que le maïs génétiquement modifié de Monsanto GA 21 résistant au Round-Up (produit par Monsanto) était "substantiellement équivalent". Selon les scientifiques européens, le maïs GA21 est destiné aux «mêmes utilisations que le maïs conventionnel, l'alimentation animale constituant son principal emploi» (gluten, tourteaux, gritz, farines, etc.). La possibilité que son gène de résistance au glyphosate (EPSPS) soit transmis à une bactérie est «mince», tandis qu'il n'y a «même pas un risque théorique» que son gène de codage, résistant à l'antibiotique ampicilline, soit transféré à un micro-organisme, indique le Comité.
La compagnie a déposé une demande d'autorisation de ce maïs dans l'UE en mai 1999 conformément à la réglementation en vigueur (directive 90/220); la Commission européenne a consulté le comité ad hoc et doit maintenant faire une proposition de mise sur le marché qu'elle soumet aux représentants des Quinze dans le cadre du Comité réglementaire responsable.
Or, cinq États membres, la France, l'Italie, la Grèce, le Danemark et le Luxembourg bloquant toute nouvelle autorisation d'OGM depuis juin 1999,dans l'attente de la révision de la directive, toute nouvelle commercialisation est suspendue par un moratoire de fait.

8- Proposition du Parlement européen pour développer un mécanisme parlementaire à l'OMC
L'Intention est de tenir une assemblée parlementaire préparatoire des membres de l'OMC à Bruxelles probablement au printemps 2001. A Seattle, une proposition du PE de créer un groupe parlementaire permanent pour assurer plus de démocratie et de transparence à l'Intérieur de l'OMC avait été adoptée à l'unanimité par les Parlementaires présents.

9- Convocation à une rencontre informelle pour préparer la 4° Conférence Ministérielle de l'OMC
Supachai, successeur désigné de M.Moore en 2002, a annoncé qu'une réunion informelle se teindrait probablement à Hong-Kong mi-2001 en vue de la préparation de la 4° Conférence ministérielle prévue pour fin 2001. L'objet est de réunir le groupe des 77 PVD (G-77) et les grandes nations industrielles en vue d'en discuter de l'ordre du jour et de réduire le fossé séparant les différents points de vue.

10- Rapport du Groupe de surveillance de l'OMC sur les Textiles
Les USA, le Canada et l'UE sont aujourd'hui les seuls à encore utiliser des quotas sur le textile en vertu de l'Accord sur les Textiles et Vêtements en cours d'élimination.

11- Accord UE-Chine
Les 2 partenaires viennent de résoudre les problèmes qui restaient pendants après l'accord conclu en Mai. La Chine accepte d'accorder 9 licences à des Cies d'assurances de l'UE pour opérer sur place. Beijing a également confirmé que les Hypers, grands magasins et entrepôts de l'UE pourraient s'établir en Chine sans restrictions dès l'entrée du pays à l'OMC. Pour cela il lui reste à définir un calendrier pour l'accès à son marché, compléter des protocoles définissant ses autres engagements à l'OMC et terminer ses négociations bilatérales avec le Mexique.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

Quelle construction citoyenne du monde ?

Les 30 novembre, 1er et 2 décembre se déroulera à La Villette (Paris) une grande rencontre internationale qui réunira entre 1500 et 2000 participants de tous les continents. Vous êtes invités à aller les rejoindre durant ces trois jours d'ateliers et de discussions ou durant l'une des trois journées des rencontres. Surtout, si vous en avez le temps et la possibilité géographique, ne les manquez pas : inscrivez-vous (voir fin de l'article)

Jeudi 30
Néolibéralisme, dominations, aliénations : problèmes et défis de la mondialisation actuelle
Vendredi 1
Contestations, libérations, humanisation : les racines de l'engagement contre la mondialisation actuelle
Individu, société, monde : quels projets pour une construction citoyenne du monde ?
Samedi 2



Quatrième temps : Organisations, collectifs, internationalisme : les acteurs de l émancipation

Pour plus d Informations :
infos@postseattle.org
Site des rencontres : www.postseattle.org
Secrétariat de la rencontre : 64, bd Auguste Blanqui - 75013 Paris/ 01 42 17 45 23

Vous nous avez écrit.

1- A propos d une petite brève déjà paru (182)
Un gène est passé entre les mailles du filet américain. La compagnie Kraft a dû rappeler la semaine dernière des millions de "tacos", après que ses tests lui eurent révélé qu'ils contenaient un type de maïs génétiquement modifié, pour lequel aucune autorisation n'a été accordée par le gouvernement. L'incident, en plus de soulever bien des questions sur le "filet de sécurité" en question, a déclenché une "chasse aux tacos" - et autres produits- à la grandeur du Texas. C'est que les tests auxquels sont soumis tous les maïs qui entrent à l'usine de farine Azteca, à Lainview, Texas, permettent de scruter chaque arrivage à la recherche de toxines, de moisissures, même de grains brisés. Mais aucun test, sur l'ensemble de la planète, ne permet de détecter un gène en trop ou en moins. Tout au plus aurait-on pu distinguer une variété de maïs transgénique, parce qu'elle possède des caractéristiques qui lui sont propres, d'une variété non-transgénique. Mais de tels tests n'ont jamais été jugés nécessaires, puisqu'il était entendu, autant chez Kraft que chez Azteca, que les variétés transgéniques n'avaient pas leur place, opinion publique oblige. Résultat : Azteca Milling est aux prises avec un sérieux problème de relations publiques. Elle a l'obligation de rassurer ses clients... et de suivre à la trace les envois de farine, pour savoir où ils sont maintenant rendu et en quoi ils ont été transformés depuis la semaine dernière. On ignore encore d'où venait la variété transgénique en question : un fermier qui l'a passée en douce, un champ "non-transgénique" contaminé par un champ voisin, transgénique? S'agissait-il d'un seul camion, ou de toute une cargaison étalée sur plusieurs jours ? Au-delà de la mission apparemment impossible que représente cette chasse, c'est la question de la fiabilité ou non des OGM qui devra être rapidement expliquée au grand public...
François.

2- Conférence à Montpellier
Une information officieuse courrait à Montpellier concernant une réunion intergouvernementale, sans que nous arrivions à en obtenir confirmation. Chose faite. Il y aura bien à Montpellier une convention Inter-gouvernemental sur la prévention des risques biotechnologiques, ainsi que le plan de travail de la semaine du 11-15 décembre.
Jean Claude. Plus d Informations :
herault@attac.org

3- Services sociaux privatisés
Dans le courriel du 31 10 vous avez parle des dangers de la libéralisation des services sociaux. Sachez que s'est déjà fait ici même en France ex: la caf a envoyé en juillet aux Rmistes (dont je fais partie), personnes touchant l'AAH ou l'ASS un formulaire de réduction sociale téléphonique (réduction de 33frs par mois sur la facture de tel correspondant à l'augmentation de l'abonnement France Telecom sans parler de la suppression de l'abonnement minimum depuis septembre). Ce formulaire est traité non pas par la Caf mais par une societe privée : SEPSI EGRP 91984 Evry cedex 9. Résultat : si vous avez un litige vous faites comment ? J'ai renvoyé mon formulaire a cette société début juillet, à ce jour je n'ai bénéficié d'aucune réduction sur ma facture, la Caf contactée mais qui ne gère pas cette mesure sociale doit m'envoyer un duplicata de ce formulaire; de la société SEPSI j'attends un courrier m'expliquant pourquoi mon dossier n'a pas été traité. En attendant je paie plein tarif et ne peux même pas me déplacer pour régler le litige il faudrait que je monte à Paris. Bien sur inutile d'espérer récupérer la réduction à partir de juillet. Conclusion le social géré par le privé c'est déjà fait. Je pourrai également vous donnez en exemple les convocations de chômeurs longue durée par une société privée au lieu de par l'ANPE pour un n-ième bilan. Bientôt au lieu de pointer a l'Assedic on pointera au MEDEF. QUE FAIRE ? se mobiliser contre des textes c'est bien mais sachez que concrètement nous sommes déjà dans le libéralisme plein pot; je pensais avoir voté pour un gouvernement de gauche ; hélas je constate qu'un Alain Madelin(DL) premier ministre ne ferait pas mieux. Y a-t-il sur Marseille quelqu'un qui pourrait m'aider à résoudre cette histoire de réduction.
Mireille

4- La mécanique des femmes
Je vous écris aujourd'hui pour prévenir de la sortie le 15 novembre d'un film , adapté du livre de Calaferte, "La mécanique des femmes", réalisé par Gérome De Missolz produit par Mascaret Films. Je ne fais pas partie de la production du film, je ne pense pas qu'Attac et le Grain de sable soient un support de promotion du cinéma, mais nous avons tous, aussi bien



homme que femme, été bouleversés, émus, par ce magnifique film, un très beau regard porté sur la femme. Ce film sortira dans deux où trois salle à Paris, cette production a très peu de moyen pour la promotion du film, je pense qu'il est important de les aider, si vous pouvez diffuser une information par l'intermédiaire du grain de sable, merci pour eux. A bientôt.
Nicolas

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

- Mardi: BE: NAMUR – BRUXELLES – FR: LA ROCHELLE – POITIERS – CHALONS EN CHAMPAGNE – PARIS 14 – CLERMONT FERRAND – FOIX
- Mercredi : BE: NAMUR – BRUXELLES – FR: PAU – CRETEIL – PARIS 11
- Jeudi: BE: CHARLEROI – ES: MADRID – FR : PAU – DOUAI – RENNES - FOIX
- Vendredi: BE: BRUXELLES – ES : MADRID – FR : BORDEAUX – ST GERMAIN DU PUY – ORLY – AUBY – CRAON - MONTREUIL

Calendrier international.

D'ici à la semaine prochaine voici quelques rendez-vous internationaux. Si vous souhaitez en savoir plus merci de consulter <http://www.globenet.org/aitec/calendrier/calendrier.htm>. Pour compléter ce calendrier, merci d'envoyer toute information à : aitec@globenet.org

- 14/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d Etats et de gouvernements
- 15/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d Etats et de gouvernements // Conférence annuelle d'Eurodad, Helsinski, Finlande
- 16/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d Etats et de gouvernements // Conférence annuelle d'Eurodad, Helsinski, Finlande
- 17/11 : 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Barcelone IV - Rencontres euro-méditeranéennes des chefs d Etats et de gouvernements // Conférence annuelle d'Eurodad, Helsinski, Finlande
- 18/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // Conférence annuelle d'Eurodad, Helsinski, Finlande // Manifestation écologique, à La Haye, Pays Bas, en marge de la Conférence sur le Climat // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 19/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 20/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 21/11: 6ème Conférence des Parties de la Convention Cadre sur le Changement climatique, La Haye, Pays-Bas // "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar